

# AIDE AU FINANCEMENT

## PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF (\*)

(50 % minimum de Champagnéens)

Une rencontre avec un animateur du Centre d'Animation Sociale  
est indispensable pour déterminer vos besoins en matière  
d'accompagnement

11-25 ANS

Culture, sport, humanitaire,  
citoyenneté, solidarité, environnement..

Règlement et dossier de candidature à retirer :

- ◆ en Mairie
- ◆ au Centre d'Animation Sociale
- ◆ sur [www.ville-champagne.fr](http://www.ville-champagne.fr)

(\*) sont exclus : projets scolaires, stages, professionnels, permis de conduire, BAFA ...